

La vocation a germé à l'ombre de l'autel, à l'ombre de l'Eucharistie

Publié le 28 avril 2022
Mgr Marcel Lefebvre
3 minutes

Peut-être vous souvenez-vous des messes que vous avez servies dans l'intimité, dans les chapelles privées, dans les oratoires, servant la messe, jeunes...

Mes bien chers amis,
Mes bien chers frères,

Je ne voudrais pas vous faire une longue instruction, afin de ne pas prolonger démesurément la cérémonie, cependant je voudrais vous faire deux considérations, les soumettre à votre méditation.

A vous, mes chers amis d'abord, parce que cette cérémonie doit avoir dans vos cœurs, dans vos esprits, un écho émouvant, un écho qui va jusqu'au plus profond de votre être. Car, si vous avez décidé de venir dans cette maison, si vous avez désiré recevoir cette formation sacerdotale, avant tout, c'est parce que vous avez été attirés par Notre Seigneur Jésus-Christ, attirés particulièrement par le sacrement de l'Eucharistie et par le Saint Sacrifice de la messe.

Peut-être vous souvenez-vous des messes que vous avez servies dans l'intimité, dans les chapelles privées, dans les oratoires, servant la messe, jeunes...

Vous avez assisté à ces messes et, émus profondément, de cette intimité qui vous était donnée avec Notre-Seigneur, de voir le prêtre offrir le Saint Sacrifice de la messe, la sainte élévation, les genuflexions du prêtre qui adorait l'Eucharistie.

Et, dans vos cœurs, lentement mais sûrement, naissait la vocation. Pour beaucoup, j'en suis certain, peut-être peut-on dire pour tous, la vocation a germé à l'ombre de l'autel, à l'ombre de l'Eucharistie. Par conséquent cette fête de l'Eucharistie, cette fête de Notre Seigneur Jésus-Christ se donnant à nous dans le sacrement de l'Eucharistie, doit être pour vous, très chère. Elle doit vous confirmer dans votre vocation ; elle doit vous donner le sens profond de votre vocation sacerdotale : monter à l'autel, offrir le Saint Sacrifice de la messe, réaliser le sacrement de l'Eucharistie.

Et comme le dit très bien saint Thomas d'Aquin dans ses hymnes : C'est celui qui fait l'Eucharistie, qui est aussi le ministre de l'Eucharistie. Et, par conséquent, c'est à vous à donner l'Eucharistie aux âmes.

C'est vous qui serez prêtre ; c'est vous qui serez marqué du caractère sacerdotal et qui, par conséquent, avez seul le droit de prononcer les paroles de la Consécration, seul le droit aussi de distribuer la sainte Eucharistie.

Si les diacres distribuent l'Eucharistie, c'est par un privilège extraordinaire ; ce n'est pas d'une manière habituelle qu'ils doivent le faire.

C'est le prêtre qui doit donner l'Eucharistie. C'est lui qui est le ministre de l'Eucharistie.

[Mgr Lefebvre, Fête-Dieu, 9 juin 1977]

Source : fsspx.ch